

Isidore Loeb (1838-1892) aux Archives nationales

Pratiques savantes des archives et écriture de l'histoire des juifs en France

Mathias Dreyfuss

Musée national de l'histoire de l'immigration

Au seuil du volume de la prestigieuse *Histoire littéraire de la France* consacré aux écrits des rabbins français du XIV^e siècle, Ernest Renan redonne vie à l'image d'écrivains juifs du Moyen Âge appartenant « à un monde fermé, placé au milieu de la société française, mais presque sans lien littéraire avec elle ». Leurs ouvrages n'auraient ainsi tenu à la France que « par ce fait matériel qu'ils ont été composés dans ce pays. »¹ Dans un second temps, par un mouvement de balancier, l'éminent orientaliste n'en conviait pas moins ses concitoyens israélites à prendre désormais leur part à l'écriture de l'histoire nationale de la plus noble des manières, à savoir par l'inscription de leur patrimoine littéraire dans le giron des lettres françaises :

Entrés depuis trois quarts de siècle dans la société française, les israélites nos concitoyens ont le droit de retrouver ici un passé qui les intéresse ; l'extrême importance de la juiverie de France au moyen âge fait de son histoire une partie de notre histoire nationale ; enfin, nous montrerons que cette littérature, tout isolée qu'elle est, n'est pas aussi étrangère que l'on croit aux recherches qui concernent la langue de notre pays.²

Les recherches sur l'ancien français évoquées ici par Renan, renvoient au travail pionnier du romaniste Arsène Darmesteter sur les « glosses » de Rashi, dont les résultats furent publiés de façon contemporaine à l'ouvrage de Renan.³ Le volume dédié par ce dernier, en partie à partir des matériaux réunis par Adolph Neubauer, aux rabbins français du XIV^e – en fait essentiellement du XIII^e siècle – contribua à son tour, par le rayonnement de la collection dans laquelle il s'insérait, à révéler la richesse du triple point

¹ Ernest Renan, *Les rabbins français du commencement du quatorzième siècle. Extrait du tome XXVII de l'Histoire littéraire de la France*, Paris, Imprimerie nationale, 1877, p. 431.

² *Ibid.*, p. 432. Il a souvent été question de propos hostiles de Renan à l'égard du judaïsme et, plus largement, du « sémitisme ». Cf. en particulier Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2003 [1^{re} éd. am. 1978], p. 170-175 qui interprète en termes très négatifs la vision des juifs et de l'Orient de Renan. Cette interprétation a été depuis fortement nuancée : Perrine Simon-Nahum, « L'Orient d'Ernest Renan : de l'étude des langues à l'histoire des religions », *Revue germanique internationale*, mai 2008, n° 7, p. 157-168.

³ Arsène Darmesteter, *Glosses et glossaires hébreux-français. Notes sur des manuscrits de Parme et de Turin*, Paris, Imprimerie nationale, 1878. Les « glosses » désignent « les mots français écrits en caractères hébraïques qui traduisent des mots hébreux dans les commentaires des rabbins français ». Elles renvoient à « l'explication, rédigée en hébreu rabbinique, de ces mots hébreux dans laquelle est insérée la glose. » (*Ibid.*, p. 3 n. 2). Perrine Simon-Nahum, « Folklore, tradition et francité : le Moyen Âge de la science du judaïsme (1870-1900) », in Jean Baumgarten et Céline Trautmann-Waller (dir.), *Rabbins et savants au village. L'étude des traditions populaires juives (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, CNRS Éditions, 2014, p. 51-63.

de vue de la philologie, de la littérature et de l'histoire nationale de ces écrits et de ces auteurs ainsi adoués comme partie intégrante du patrimoine littéraire français.

En 1880, trois ans après la publication de l'ouvrage de Renan et Neubauer, était fondée la *Revue des études juives*. La naissance de cette revue est concomitante de l'arrivée à maturité intellectuelle d'une nouvelle génération de savants juifs s'inscrivant en partie en rupture par rapport à la génération pionnière de la Science du judaïsme français incarnée par Salomon Munk, Joseph Derenbourg ou Adolphe Franck.⁴ Une nouvelle finalité était désormais assignée à la méthode historique dans la lignée de la définition de l'histoire donnée par Gabriel Monod dans son article inaugural de la *Revue historique* en 1876 : rejet de toute position dogmatique et de la philosophie de l'histoire, attention portée aux faits par l'application d'une méthode d'investigation lente, « progressant pas à pas du particulier au général ». L'application de ce programme à l'histoire des religions permit, comme le rappelle Perrine Simon-Nahum que nous suivons ici de près, l'ouverture à une forme de théologie rationnelle « assurant une sécularisation qui ne serait pas pour autant désacralisation », et l'avènement de « l'histoire nationale et non plus [du] développement des textes [comme] constitu[ant] la trame de l'histoire du judaïsme. »⁵

Ce changement de paradigme, l'éditorial du premier numéro de la *Revue des études juives*, rédigé par Zadoc Kahn, alors grand-rabbin de Paris, en porte la marque. Celui-ci adjoint désormais aux bibliothèques les « Archives » comme lieux d'investigation d'une histoire qui ne se veut plus seulement littéraire mais également « positive »⁶ :

[...] que de documents inédits enfouis encore dans les bibliothèques, dans les Archives, et qui jetteraient une lumière inattendue sur des points insuffisamment ou mal connus de notre histoire ! [...] Il faudra bien des années et bien des efforts pour prendre possession de toutes ces richesses qui sont à découvrir et reconstituer l'histoire entière de notre passé. Notre ambition est précisément de prendre notre part de ce travail de reconstitution.⁷

Quelles voies empruntèrent concrètement les collaborateurs de Zadoc Kahn à la *Revue des études juives* pour partir à la conquête des documents relatifs à l'histoire des juifs de France ? Des documents non seulement « enfouis » mais encore encastrés dans les séries archivistiques ayant procédé des triages révolutionnaires, comme dans le Trésor des chartes, héritier pour partie des unités archivistiques médiévales et dont la redécouverte par Michelet

⁴ Perrine Simon-Nahum, *La Cité investie. La « Science du judaïsme » français et la République*, Paris, Cerf, 1991.

⁵ Perrine Simon-Nahum, « La *Revue des études juives* et la science du judaïsme : la préhistoire de l'histoire », in Simon Claude Mimouni et Judith Olszowy-Schlanger (dir.), *Les revues scientifiques d'études juives : passé et avenir. À l'occasion du 120^e anniversaire de la Revue des études juives*, Paris-Louvain, Peeters, 2006, p. 1-20. La citation se trouve aux pages 12 et 13. Voir également Georges Weill, « Sciences, judaïsme, patrie. La fondation de la *Société des études juives* (1879-1884) », in *Ibid.*, p. 37-59.

⁶ Sur l'opposition entre Archives et Bibliothèques, fondement épistémologique de l'histoire méthodique, voir : Charles-Victor Langlois et Henri Stein, *Les Archives de l'histoire de France*, Paris, Picard, 1891, p. I.

⁷ [Zadoc Kahn], « À nos lecteurs », *Revue des études juives* (désormais REJ), t. I, 1880, p. VI.

et la première génération des archivistes-historiens dans les années 1830, éleva au rang de « patrimoine documentaire de la nation ».⁸

Cette question nous mène sur la piste de l'un des plus emblématiques historiens juifs de cette génération : Isidore Loeb, né à Soultzmat en Alsace en 1838, ordonné rabbin en 1865, premier bibliothécaire de l'Alliance israélite universelle, co-fondateur de la Société des études juives en 1880, titulaire de la chaire de littérature rabbinique à l'École pratique des hautes études et infatigable auteur d'études historiques et bibliographiques, notamment sur l'histoire des juifs en France.⁹

Avant tout homme de bibliothèque puisant son savoir dans les livres, Isidore Loeb prit également goût à l'archive, se passionnant comme son devancier Arsène Darmesteter pour le latin médiéval et la philologie romane mais aussi pour la paléographie, la critique des sources, la codicologie et la chronologie, domaines alors exclusifs de l'École des chartes.¹⁰ C'est armé de ces méthodes qu'il franchit la porte des Archives nationales pour la première fois en 1876, à un âge déjà mûr.¹¹ Si les maigres « reliques » de Loeb conservées à la Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle par Israël Lévi, son successeur à l'École pratique des hautes études et au Séminaire israélite, gardent encore trois carnets de notes prises dans les archives municipales de Carpentras et d'Orange à l'occasion d'un séjour effectué en 1878¹², aucune trace en revanche n'est restée dans ce fonds des passages d'Isidore Loeb aux Archives nationales, pour l'essentiel entre 1880 et 1884, avec un pic d'intensité dans le second semestre 1880.¹³ Les archives du Secrétariat des Archives nationales,¹⁴ croisées avec le paratexte érudit des études publiées par Loeb dans les colonnes de la *Revue des études juives* sur l'histoire des juifs en France nous permettent de suppléer en partie cette absence afin de ressaisir certaines des logiques et des finalités des pratiques d'archives de cette figure-clé des études historiques juives françaises de la fin du XIX^e siècle.

⁸ Olivier Guyotjeannin et Yann Potin, « La fabrique de la perpétuité. Le Trésor des chartes et les archives du Royaume (XIII^e-XIX^e siècle) », *Revue de Synthèse*, 5^e série, 2004, p. 15-44.

⁹ Sur Isidore Loeb : Zadoc Kahn (avec Israël Lévi), *Isidore Loeb (1839-1892)*, Versailles, Cerf, 1893 ; Maurice Liber, « Isidore Loeb et les études juives », *REJ*, t. CV, 1940, p. 16-22 et plus récemment : Georges Weill, « Un infatigable érudit : Isidore Loeb (1838-1892) », in A. Kaspi (dir.), *Histoire de l'Alliance Israélite Universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 87-91.

¹⁰ Georges Weill, art. cit., p. 89.

¹¹ AN/AB/XXIb/87 : Bulletin de lecteur n°23241 : Isidore Loeb.

¹² AIU Ms. 270 F (12) et (13) : Fonds Isidore Loeb. Le terme de « reliques » est employé par Israël Lévi dans une lettre adressée vraisemblablement au secrétaire de l'Alliance israélite Jacques Bigart, en date du 9 avril 1913. Il s'agit là certainement d'un clin d'œil aux *Reliques scientifiques*, ouvrage posthume publié par James Darmesteter en hommage à son frère Arsène mort en 1888, ouvrage dont I. Lévi relut une partie des épreuves.

¹³ AN/AB/XX/31 (1880).

¹⁴ Principalement les registres de la salle de lecture publique, tenus depuis 1850 (sous-série AB/XX) et les dossiers de lecteurs (sous-série AB/XXIb). Je remercie chaleureusement Yann Potin de m'avoir aiguillé vers ces deux sous-séries.

Premiers pas dans les Archives nationales : à la recherche des pièces d'archives relatives aux juifs, entre documents et monuments

La première demande de consultation en octobre 1876 d'Isidore Loeb aux Archives nationales vise, sans plus de précisions, la « communication de documents relatifs à l'histoire des Juifs en France. »¹⁵ La réponse de l'archiviste de la Section historique en charge de la recherche, Siméon Luce, datée du lendemain, laisse filtrer sa perplexité face à la requête du bibliothécaire de l'Alliance israélite :

Le nombre des documents relatifs à l'histoire des Juifs, conservés aux Archives est trop considérable pour pouvoir être indiqué de façon seulement approximative.¹⁶

La réponse de son confrère de la Section Administrative, Pierre Bonnassieux, quatre jours plus tard, va dans le même sens, avec un ton certes moins diplomatique :

Si le demandeur pouvait indiquer d'une façon moins vague la direction qu'il entend donner à ses recherches, de nouveaux documents lui seraient sans doute signalés.¹⁷

Soucieux de délimiter le périmètre documentaire touchant à l'histoire des juifs en France aux Archives nationales en vue peut-être d'une publication à venir, Isidore Loeb envisageait peut-être déjà la perspective d'une publication intégrale, ou à tout le moins d'un répertoire chronologique de sources, dans l'esprit de ses devanciers allemands : de Meir Wiener qui, dès 1862, avait publié un premier recensement des régestes impériaux et pontificaux relatifs à l'histoire des juifs en Allemagne au Moyen Âge, des *Monumenta Germaniae Historica* également, dont il croisa l'un des correspondants à Paris, Samuel Löwenfeld, dans la salle de lecture publique des Archives durant l'été 1880.¹⁸

En 1862, Abraham Cahen (1831-1913), futur collaborateur de Loeb dans la *Revue des études juives* et alors jeune rabbin, était venu aux Archives de l'Empire pour la première fois, dans un but similaire à Loeb quoique circonscrit au Moyen Âge :

M. Abraham Cahen, Rabbin, [...] demande dans un intérêt de recherches historiques communication des documents qui peuvent exister aux archives de l'Empire concernant l'État des Juifs en France pendant le Moyen Âge.¹⁹

La réponse de l'archiviste Louis Douët d'Arcq à la requête d'A. Cahen se résuma alors à l'unique mais non moins emblématique carton J 427, provenant de la série des Layettes du Trésor des chartes. Emblématique en effet, dans la mesure où ce carton

¹⁵ AN/AB/XXIb/87 : Bulletin de lecteur n°23241 : Isidore Loeb. Demande datée du 26 octobre 1876.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ *Ibidem*. La Section du Secrétariat, en charge notamment de la communication des pièces transférées dans les collections du Musée des Archives, répondit également à la requête de Loeb, mais non la Section judiciaire.

¹⁸ AN/AB/XX/31 (1880). Meir Wiener, Regesten zur Geschichte der Juden in Deutschland während des Mittelalters, Hannover, Hahn, 1862.

¹⁹ AN/AB/XXIb/67 : Bulletin de lecteur n°19272 : Abraham Cahen. Demande de consultation datée du 8 juillet 1862.

contenant dix-neuf pièces, dont une en déficit,²⁰ correspondait exactement à la layette « Juifs » dans l'inventaire de Dupuy et Godefroy de 1614-1629, qui ne fut pas bouleversé au XIX^e siècle. Abraham Cahen consulta ce carton le 22 juillet 1862 et le retourna le soir-même.²¹ Maigres résultats, surtout si l'on songe que la Bibliothèque nationale apparaissait dès cette époque comme un dépôt riche non seulement de sa collection de manuscrits hébreux, mais encore de nombreux manuscrits latins, issus notamment de la collection Doat arpentée dans ces mêmes années par l'archiviste Gustave Saige, venu y lire les originaux et les copies de nombreuses chartes médiévales relatives aux juifs du Languedoc.²² Fait tout aussi significatif, le résultat limité des trouvailles de Douët d'Arcq, que ce dernier n'oublia cependant pas de mentionner dans son rapport mensuel de juillet 1862²³, illustre la confiance absolue que ce fin connaisseur des séries « historiques » des Archives, accorda à la taxinomie forgée par Pierre Dupuy dans son inventaire du Trésor des chartes datant de la première moitié du XVII^e siècle, se concentrant sur une layette qui avait avant tout gardé « la mémoire d'une fidélité féodale et seigneuriale, revêtue de l'apparence des rapports personnels. »²⁴

Le travail d'inventaire de Siméon Luce à la Section historique des Archives nationales et l'extension du domaine des archives médiévales relatives aux juifs

En 1876, alors que les rapports mensuels de la Section historique ne disent cette fois-ci rien de la requête d'Isidore Loeb, Siméon Luce répond à ce dernier par une liste d'une ampleur inédite, bien que limitée pour l'essentiel aux XII^e et XIII^e siècles : une quarantaine de références débutant par l'incontournable carton J 427, suivi d'une série de cotes de registres de la Chancellerie royale et de pièces, groupées ou isolées, extraites du Supplément du Trésor des chartes, et pour certaines, des séries K (Monuments historiques) et L (Monuments ecclésiastiques).²⁵ Comment comprendre un tel changement ?

Indépendamment du professionnalisme avec lequel les deux archivistes, qui tous deux finiront à la tête de la Section historique, ont pu s'acquitter de cette tâche souvent jugée ingrate par les archivistes de la Section, ce changement nous semble traduire une inflexion du regard porté sur les pièces relatives aux juifs dans le Trésor des chartes, en

²⁰ L'archiviste François Castelnau constata en 1853 le déficit de la dernière pièce de J 427 n°19, décrite dans l'Inventaire de Dupuy et Godefroy. Cf. AN/AB/IX/11: Notes de Natalis de Wailly 1852-1854.

²¹ AN/AB/XX/13 (1862) : Registres de communications de la salle publique : mardi 22 juillet 1862.

²² Gustave Saige, *Les Juifs du Languedoc antérieurement au XIV^e siècle*, Paris, Picard, 1881, p. VII. Ce volume est issu du développement d'une partie de sa thèse de l'École des chartes que G. Saige consacra au régime des terres et des seigneuries en Languedoc, soutenue en 1863.

²³ AN/AB/IX/3 (1857-1862) : Annexe au rapport de M. Douët d'Arcq, du 1^{er} août 1862.

²⁴ Olivier Guyotjeannin et Yann Potin, art. cit., p. 29.

²⁵ Sur l'histoire de la constitution de la série dite du Supplément du Trésor des chartes, voir : Henri-François Delaborde, *Étude sur la constitution du Trésor des chartes*, Paris, Plon-Nourrit, 1909 et en dernier lieu, Yann Potin, « La mise en archives du Trésor des Chartes », *Positions des thèses de l'École des chartes*, 2007, p. 173-182.

partie liée à la poursuite et l'intensification du travail de fiches analytiques entre le début des années 1860 et les années 1870, en vue de la publication par ordre chronologique des *Layettes du Trésor des chartes*. L'entrée « Judei » de l'*index alphabeticus* des noms et des matières placé en fin de chacun des trois volumes des *Layettes* déjà parus en 1876 comportait un nombre conséquent d'occurrences permettant d'emblée d'ouvrir l'investigation bien au-delà des dix-neuf pièces de J 427. Toutefois, il ne semble pas que Siméon Luce se soit appuyé sur ces index pour dresser sa propre liste à destination d'Isidore Loeb, la sienne ne coïncidant quasiment jamais avec les références extraites des index des volumes publiés, preuve au passage que l'une comme les autres n'étaient exhaustives.

Siméon Luce, afin d'aider Isidore Loeb à trouver plus efficacement son chemin dans les méandres des séries J, K et L, classa dans sa réponse les différentes références de cotes sous quelques grands thèmes : « Commerce des Juifs en France » ; « Rapport[s] faits sur les Juifs sous Philippe le Bel » ; « Juifs de Strasbourg et d'Alsace » et encore « Juifs de Bayonne », ces deux derniers thèmes renvoyant à des documents des XVII^e et XVIII^e siècles de la série K et du Supplément du Trésor des chartes. Surtout, sous la plume de Siméon Luce, le carton J 427 était devenu un ensemble sur la « condition des Juifs au XIII^e siècle », alors même que cinq des dix-neuf pièces du carton sont soit antérieures (J 427 n^o1), soit postérieures (J 427 n^o16 à 19) au XIII^e siècle proprement dit.

De Douët d'Arcq à Luce, on assiste ainsi à une forme de « désencastrement » des pièces relatives aux juifs au sein de la collection documentaire la plus prestigieuse des Archives nationales. D'une certaine manière, l'image d'une concentration des pièces dans la seule layette J 427 reprenait passivement la conception, entérinée par la taxinomie de Dupuy, d'un isolat passant au « milieu » de la société médiévale à l'instar de cette layette passant au « milieu » du Trésor des chartes, sans contact ou presque avec ce dernier. À l'inverse, la dissémination des références à laquelle s'attache Siméon Luce semble restituer une historicité plus ample aux juifs ayant vécu dans le royaume de France au Moyen Âge, en les faisant ré-émerger de différents contextes d'enregistrement, notamment dans les registres de la Chancellerie royale dont Michelet indiquait dès 1830 que leur analyse livrerait « une histoire complète des mœurs du temps ». ²⁶

La liste des cotes dressée par Siméon Luce ne s'aventura toutefois pas, pour le Moyen Âge et exception faite des rapports datant de Philippe le Bel, au-delà du XIII^e siècle, précisant que les « documents des XIV^e et 15^e [sic] siècles où il est fait mention des Juifs s'élèvent à plusieurs centaines ». Précaution d'autant plus sage que Siméon Luce, lui-même spécialiste de la France pendant la Guerre de Cent Ans, connaissait bien ces pièces. Peut-être aussi avait-il déjà en tête la publication des actes de Charles V, pendant de celle en 1874 par son maître Léopold Delisle, des *Mandements et actes divers de Charles V* d'après les

²⁶ AN/AB/IX/1 : Jules Michelet, rapport du 31 décembre 1830 adressé au ministre de l'Instruction publique, cité d'après Olivier Guyotjeannin et Yann Potin, art. cit., p. 17.

collections de manuscrits de la Bibliothèque nationale.²⁷ Les rapports de la Section historique de 1878 font ainsi état d'un intense travail de mise en fiche des registres de la Chancellerie de Charles V (JJ 95 à 117) par Siméon Luce.²⁸ Cette même année, parut dans la *Revue historique* de G. Monod un article de Luce intitulé : « Les Juifs sous Charles V et le fonds hébraïque du Trésor des chartes, en 1372 ».²⁹ Cette brève étude illustre la « bienveillance » (*dixit* Siméon Luce) que Charles le Sage prodigua aux juifs du royaume, basée notamment sur l'étude des registres de la Chancellerie de Jean II le Bon à Charles V au Trésor des chartes. L'article débouche sur un document exceptionnel, la quittance des livres des juifs qui se trouvaient jusqu'alors confisqués au Trésor des chartes, que le roi restitua au « procureur » des juifs de France du Nord, Manessier de Vesoul, en avril 1372.³⁰

Les mêmes registres de la Chancellerie, non plus de Charles V, mais de Philippe le Bel cette fois-ci, figurent au tout premier rang des cent-quatre actes dont le même Siméon Luce dressa l'inventaire analytique pour le « Catalogue des documents du Trésor des Chartes relatifs aux Juifs sous Philippe le Bel », publié dans le numéro de janvier-mars 1881 de la *Revue des études juives*, dont il n'occupe pas moins de soixante pages. Dans le même temps, ce même catalogue rejoignait la série des « petits inventaires » de la Section historique.³¹ Cet hommage rendu par la toute jeune *Revue* au « saint des saints archivistique de la royauté »³², est peut-être aussi un hommage rendu à l'intérêt particulier manifesté par Siméon Luce à la question de la place des juifs dans l'histoire du Moyen Âge en France, en un temps où cette question était revenue au centre de la polémique historique après la défaite de 1870.³³ En ce sens, Luce, qui reprit son article de 1878, délesté de ses notes, dans un ouvrage de vulgarisation intitulé *La France pendant la Guerre de Cent Ans* paru chez Hachette en 1890, participa à installer une image plus positive des juifs au Moyen Âge que celle qu'en avait léguée Michelet dans sa propre *Histoire de France*.³⁴

De Siméon Luce à Isidore Loeb : l'objectivité scientifique à l'épreuve de l'aura du Trésor des chartes

Marqué par les travaux de Renan et Neubauer, mais aussi par celui de son confrère aux Archives Gustave Saige sur les juifs du Languedoc, Siméon Luce critiqua la vision

²⁷ *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380) recueillis dans les Collections de la Bibliothèque nationale publiés ou analysés par M. Léopold Delisle*, Collection des Documents Inédits sur l'Histoire de France, 1^{re} série : Histoire politique, Paris, Imprimerie nationale, 1875, 1036 p.

²⁸ AN/AB/IX/5 (1877-1891) : Rapport de Siméon Luce à Douët d'Arcq, chef de la Section historique, 2 avril 1878.

²⁹ Siméon Luce, « Les Juifs sous Charles V et le fonds hébraïque du Trésor des chartes, en 1372 », *Revue historique*, 3^e année, t. VII, 1878, p. 362-370.

³⁰ Document coté J 476 n°9.

³¹ AN/AB/IX 5 (1877-1891) : Rapport mensuel du Chef de la Section historique, juillet 1881. Dans l'ouvrage d'Edgard Boutaric, *La France sous Philippe le Bel*, Paris, Plon, 1861, p. 302, on trouvait déjà une série de références aux actes relatifs aux juifs sous Philippe le Bel tirés des registres de la Chancellerie royale au Trésor des chartes.

³² J'emprunte l'expression à Olivier Guyotjeannin et Yann Potin, art. cit., p. 33.

³³ Perrine Simon-Nahum, « Folklore, tradition et francité... » art. cit., p. 51-63 et François Hartog, *Le XIX^e siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, PUF, 1988.

³⁴ Siméon Luce, *La France pendant la Guerre de Cent Ans. Episodes historiques et vie privée*, Paris, Hachette, 1890, p. 163-178. Les deux premiers tomes de l'*Histoire de France* de Michelet avaient paru en 1833.

défendue par Heinrich Graetz dans sa monumentale *Geschichte der Juden (Histoire des Juifs)*, de décennies précédant l'expulsion des juifs de France en 1306 marquées par une irrémédiable décadence, économique, spirituelle et sociale. Cette vision aurait selon Luce pâti de la nature-même de la documentation dans laquelle avait puisé le grand savant juif allemand :

S'il fallait en croire les érudits spéciaux les plus autorisés, et entre autres M. Graetz, cette décadence remonterait beaucoup plus haut et daterait de Philippe-Auguste [...]. L'erreur du savant éminent, dont nous avons prononcé le nom, provient de ce qu'il n'a pris ses éléments d'information que dans les chroniques et le recueil des ordonnances.³⁵

À l'encontre de cette documentation reposant notamment sur les chroniques, théorisées ailleurs par Luce comme sources « indirectes » constituant « l'élément personnel et subjectif de l'histoire »³⁶, celui-ci opposa les pièces d'archives, seule documentation « objective » à même de faire accéder l'historien à la société « réelle ». Celles conservées au Trésor des chartes pour la période du règne de Philippe le Bel le conduisirent à renverser l'image pessimiste qu'avait laissée de cette époque Graetz :

Pour montrer sous son véritable jour la situation des Juifs de France à la veille de leur expulsion, nous avons dressé et nous publions plus loin le catalogue complet des documents du règne de Philippe le Bel qui les concernent et que l'on conserve au Trésor des Chartes. Il résulte de ces documents que la décadence économique et sociale de la colonie juive dans notre pays, loin d'avoir précédé la proscription de 1306, n'en a été que la conséquence.³⁷

Ces pièces d'archives provenaient pour l'essentiel des registres de la Chancellerie de Philippe le Bel, qui correspondent à 78% de l'ensemble des pièces référencées par Siméon Luce. On y trouve notamment les actes de vente des biens des juifs consécutivement à leur expulsion, dont, significativement, Luce retint d'abord les sommes élevées, indices selon lui d'une opulence certaine des juifs à la veille de 1306.

Si l'ouverture de l'éventail des sources archivistiques participe chez Luce d'un intérêt pour la « vie privée de tous les jours aux différents degrés de l'échelle sociale, [...] depuis le malade de l'Hôtel-Dieu et le *juif* jusqu'au chancelier de France »³⁸, elle reste fixée sur la question obsédante de la richesse des juifs, portant crédit à la thèse de l'appétit financier du roi et de ses conseillers, Guillaume de Nogaret en tête, comme facteur explicatif exclusif de la prise de décision royale de 1306.³⁹

C'est pourtant un constat inverse que dressait Isidore Loeb dans un article paru dans la même revue un an plus tôt, reposant sur l'étude du rôle de la taille des juifs de Paris en 1296 et 1297. Loeb concluait cette étude, la première qu'il ait consacrée à un thème lié à

³⁵ Siméon Luce, « Catalogue des documents du Trésor des Chartes relatifs aux Juifs sous le règne de Philippe le Bel », *REJ*, t. II, 1881, p. 16.

³⁶ Siméon Luce, *Commentaire critique sur quatre années des Chroniques de Froissart et du règne de Charles V*, Paris, Renouard, 1878, p. 5.

³⁷ Siméon Luce, « Catalogue des documents... » art. cit., p. 16.

³⁸ Id., *La France...op. cit.*, p. III. Je souligne.

³⁹ Sur cette question, voir en dernier lieu : Céline Balasse, *1306. L'expulsion des juifs du royaume de France*, De Boeck, Bruxelles, 2008.

l'histoire des juifs en France au Moyen Âge à avoir été publiée, en constatant que la « mobilité extraordinaire de la population juive de Paris est l'indice d'une mauvaise situation économique et de souffrances dont l'expulsion de 1306 est l'éloquent commentaire. »⁴⁰ Cette observation finale, contradictoire de celle de Luce, s'appuyait pourtant également sur une pièce d'archives, aussi « objective » en un sens que les registres de la Chancellerie royale exploités par Luce : le rôle de la taille de Paris à la fin du XIII^e siècle, dont une partie avait déjà été publiée en 1837 et dont l'original se trouvait alors dans les collections du Musée des Archives, ouvert en 1867.⁴¹ La curiosité de Loeb pour cette pièce, qui ne faisait pas partie des références indiquées par Luce en 1876, fut peut-être aiguillée par son caractère exceptionnel : il s'agit en effet de l'unique recensement connu de la population parisienne au Moyen Âge. Par ailleurs, dès 1863, Siméon Luce avait attiré l'attention sur ce type de documents pour qui ambitionnait d'enjamber rois et batailles pour embrasser les profondeurs « objectives » du tissu social de « nos aïeux », dans un élan à la fois scientifique et patriotique.⁴² Guidé par son intuition, Loeb ne fut pas entièrement déçu par sa recherche, découvrant « à la fin du rôle de 1296 et de 1297, [...] en un chapitre à part, le rôle des juifs de Paris ». ⁴³ Cet enregistrement séparé des juifs dans le Livre des tailles agit ainsi comme un double révélateur : de la présence dans le Paris médiéval d'une population juive dont les noms ont un « caractère éminemment français et populaire »⁴⁴, mais aussi, inversement, du processus d'exclusion en cours, entraînant la définition en négatif des juifs par rapport à la *communitas parisiensis*, comme l'a rappelé Joseph Morsel à la suite des travaux de Gérard Nahon.⁴⁵

Les registres de la Chancellerie conservés au Trésor des chartes agitaient au fond le même paradoxe : révélant une présence juive disséminée à l'échelle du royaume par le geste même qui consignait crûment le processus de confiscation des biens, en conséquence de l'expulsion des juifs du royaume et des sénéchaussées du Sud de la France. Le catalogue *complet* des actes du Trésor des chartes sous Philippe le Bel devait permettre, selon Siméon Luce, de montrer la situation des juifs « sous son véritable jour ». En laissant sous-entendre que l'exhaustivité de cet inventaire garantissait à elle-seule l'objectivité scientifique de la démonstration historique, Luce réactivait implicitement l'image d'un Trésor des chartes

⁴⁰ Isidore Loeb, « Le rôle des Juifs de Paris en 1296 et 1297 », *REJ*, t. I, 1880, p. 71.

⁴¹ Registre coté KK 283, alors coté AE*II 302 dans les collections du Musée des Archives. *Le Livre de la taille de Paris* pour l'année 1292 fut publié par Hercule Géraud en 1837 dans la collection des *Documents inédits de l'Histoire de France*.

⁴² Siméon Luce, « De l'utilité matérielle et pratique, de l'importance historique et scientifique, de la portée morale et sociale des travaux d'archives, à propos d'un discours de Son Excellence Mr le comte de Persigny », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1863, t. 24, p. 241.

⁴³ Isidore Loeb, « Le rôle de la taille... » art. cit., p. 62.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 66.

⁴⁵ Joseph Morsel, « Comment peut-on être parisien ? Contribution à l'histoire de la genèse de la communauté parisienne au XIII^e siècle », in Patrick Boucheron et Jacques Chiffolleau (dir.), *Religion et société au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean-Louis Biget*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 363-381, plus spécialement p. 378-381 ; Gérard Nahon, « La communauté juive de Paris au XIII^e siècle. Problèmes topographiques, démographiques et institutionnels », dans *Études sur l'histoire de Paris et de l'Île-de-France. Actes du 100^e congrès national des sociétés savantes (Paris, 1975)*, t. II, Paris, B.N. 1978, p. 143-156.

conçu comme « mémoire du roi, donc du royaume, donc des régnicoles »⁴⁶, donnant à penser que la liste des actes de vente des biens des juifs relevés dans les registres de la Chancellerie suffisait, par métonymie, à épuiser la description historique non seulement des conséquences financières de l'expulsion de 1306, mais encore de la situation des juifs à la veille de leur expulsion.

Conclusion

Si l'on considère que M. Luce vient de publier dans cette Revue un excellent article sur des chartes relatives à l'histoire des Juifs, [...] on constatera qu'il se produit un mouvement scientifique sur l'histoire des Juifs de France auquel nous ne pouvons qu'applaudir. [...] Tous ces travaux, comme ceux de MM. Saige et Luce, montrent suffisamment que l'histoire des Juifs n'est pas exclusivement du domaine des Juifs et que M. Renan a eu tort de dire [...] que les rabbins français « appartenaient à un monde fermé, placé au milieu de la société française, mais presque sans lien littéraire avec elle ».⁴⁷

La citation d'Adolph Neubauer, en écho au jugement âpre de Renan ouvrant l'ouvrage auquel lui-même avait activement participé, rend hommage sans la nommer à l'action énergique d'Isidore Loeb qui fédéra le concours de chartistes à l'entreprise d'écriture de cette « nouvelle » histoire des juifs en France. Phénomène non exclusif à la France au demeurant, puisque de façon strictement concomitante et dans un esprit de compétition scientifique affirmé, était fondée à Berlin en 1885 une Commission pour l'histoire des juifs en Allemagne, placée sous l'égide de Harry Bresslau, maître d'œuvre de la publication des *Monumenta Germaniae Historica*.⁴⁸ L'un des premiers travaux dont put s'enorgueillir cette Commission fut la publication dès 1887 du premier volume du vaste répertoire chronologique des régestes des royaumes franc et germanique relatifs aux juifs, par Julius Aronius.

En France, le « mouvement scientifique » annoncé par Neubauer s'essouffla semblait-il assez rapidement et ne put guère aboutir à la publication de répertoires, d'inventaires ou de catalogues d'actes relatifs aux juifs d'une tenue comparable à celle des travaux allemands. La *Gallia Judaica* de Gross, sous-titrée « dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques », seule, fait exception.⁴⁹ Mais, publié en 1897 sous l'égide de la Société des études juives qui en finança la traduction depuis l'allemand, cet ouvrage s'intéressait exclusivement aux vies des rabbins célèbres de France médiévale, dont il fournissait en quelque sorte les coordonnées géographiques, et ne touchait pas au domaine des actes relatifs aux juifs. Loeb lui-même, en historien, ne put que publier les dossiers qu'il jugea les plus intéressants dans les colonnes de la *Revue*, parfois en proposant des pièces inédites

⁴⁶ Olivier Guyotjeannin et Yann. Potin, art. cit., p. 39.

⁴⁷ Adolph Neubauer, « Les Juifs du Languedoc antérieurement au XIV^e siècle, par M. Gustave Saige », *REJ*, t. II, 1881, p. 338.

⁴⁸ Jacques Ehrenfreund, *Mémoire juive et nationalité allemande. Les juifs berlinois à la Belle Époque*, Paris, PUF, 2000, p. 139-145.

⁴⁹ Heinrich Gross, *Gallia Judaica. Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques*, Paris, Publications de la Société des études juives, 1897.

ayant échappé aux entreprises monumentales allemandes.⁵⁰ L'intérêt des archivistes eux-mêmes ne fut pas nul : à titre d'exemple, en 1887, Lucien Lazard soutint sa thèse de l'École des chartes sur la condition des juifs dans le domaine royal au XIII^e siècle, étude fondée en grande partie sur les comptes royaux extraits du *Journal du Trésor* du Louvre conservé à la Bibliothèque nationale.⁵¹

[D]'une part, [...] la *Revue des Études juives* n'est pas assez connue de nos érudits, d'autre part [...] la fâcheuse dispersion des documents relatifs aux Juifs de France expose les historiens même les plus consciencieux, lorsqu'ils touchent à ce sujet en passant, à pécher par omission ou par commission. Quand donc aurons-nous, pour notre judaïsme médiéval, des *Regesta* complets, avec renvois aux sources, comparables à ceux que le regretté Aronius a si bien conduits jusqu'à la séparation politique de la France et de l'Allemagne ?⁵²

Vingt-et-un ans après l'appel enthousiaste de Zadoc Kahn et malgré les efforts déployés par la *Revue des études juives* pour « arracher » de nombreux documents aux Archives comme aux bibliothèques et devenir à son tour un réservoir de sources à l'usage des historiens, Théodore Reinach semble dresser un constat de semi-échec : en l'absence de vastes répertoires centralisant les sources archivistiques relatives aux juifs en France au Moyen Âge sur le modèle de ce que fit Aronius en Allemagne, cette histoire courait toujours le risque d'être ignorée des archivistes comme des historiens se préoccupant d'histoire « générale » de la France du Moyen Âge.

Pour l'historien américain Salo Baron, les grandes entreprises d'édition critique des sources, caractéristiques de la Science du judaïsme en Allemagne, avaient détourné ces historiens d'une approche plus synthétique de l'histoire du judaïsme, trahissant un refus d'engagement dans le présent.⁵³ Critique assez injustifiée pour ce qui a trait à l'œuvre de Loeb, qui tenta de mener de front un travail de reconstitution érudite de l'histoire des juifs en France au Moyen Âge, un travail de documentation sur la situation des Israélites en Europe orientale⁵⁴, et l'affirmation d'un effort de pédagogie militante⁵⁵, plus encore après la publication en 1886 des deux volumes de *La France juive* d'Édouard Drumont, pompeusement sous-titrés : « Essai d'histoire contemporaine ».

⁵⁰ Par exemple : Isidore Loeb, « Bulles inédites des papes », *REJ*, t. I, 1880, p. 114-118 et 293-298.

⁵¹ Lucien Lazard, « Les revenus tirés des Juifs dans le Domaine royal (XIII^e siècle) », *REJ*, t. XVI, 1887, p. 233-261. Le *Journal du Trésor* de Philippe le Bel, coté BnF ms. lat. 9783, fut retrouvé par Edgard Boutaric au début des années 1860 : E. Boutaric, *op. cit.*, p. 231. Par ailleurs, bien que cela soit en dehors de notre propos, on pourra ici rappeler l'engagement de chartistes en qualité d'experts en paléographie en faveur du capitaine Dreyfus quelques années plus tard, à l'instar d'Arthur Giry, Paul Meyer ou des frères Emile et Auguste Molinier. Cf. Thomas Ribémont, « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », *Raisons politiques*, 2005, vol. 2, n° 18, p. 97-116.

⁵² Théodore Reinach, *Charles de Valois et les Juifs*, Paris, Durlacher, 1901, p. 10.

⁵³ Salo W. Baron, *The Contemporary Relevance of History. A Study in Approaches and Methods*, New York, Columbia University Press, 1986, p. 32-33.

⁵⁴ Isidore Loeb, *La situation des Israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, Paris, Joseph Baer et Cie, 1877, 471 p. et *Les Juifs de Russie, recueil d'articles et d'études sur leur situation légale, sociale, économique*, Paris, Cerf, 1891, 447 p. (non signé).

⁵⁵ Isidore Loeb, *Le Juif de la légende et le Juif de l'histoire*, Versailles, Cerf, 1890 et, à titre posthume, *Réflexions sur les Juifs*, Paris, Durlacher, 1894.